

**COMMUNIQUÉ DE PRESSE****Réduire l'érosion au champ et protéger les routes en hiver :  
Faire d'une pierre deux coups !**

**Québec, le 15 novembre 2018.** – Par la présence de haies brise-vent, qui limitent l'érosion des sols, il est aussi possible de rendre plus sécuritaires certaines routes considérées dangereuses en hiver, en limitant l'accumulation excessive de neige et en réduisant la poudrerie. Un projet de 3 ans débute justement dans la région de la Chaudière-Appalaches pour sensibiliser et accompagner les entreprises agricoles, situées à proximité de ces routes, afin d'y implanter de tels aménagements.

Ces plantations linéaires d'arbres et/ou d'arbustes apportent aussi des bénéfices indéniables aux entreprises agricoles concernées. Elles permettent entre autres de réduire l'érosion éolienne l'été, grâce à une protection efficace contre les vents dominants. Des augmentations de rendements des cultures sont aussi attendues, du fait de la réduction des dommages causés par le vent et d'un étalement plus homogène du couvert protecteur de neige dans le champ. Finalement, de telles plantations, lorsque l'on choisit une diversité d'espèces, améliorent également la biodiversité et embellissent le paysage ainsi que l'esthétisme de l'exploitation agricole.



Exemple 1 d'accumulation contrôlée de neige en bordure d'une route grâce à une haie brise-vent

Source : Anne Loeffler, GRCA



Exemple 2 d'accumulation contrôlée de neige en bordure d'une route grâce à une haie brise-vent

Source : André Vézina

La planification et la coordination des plantations (demande de financement, réalisation des plans et devis, commande du matériel et des plants, recherche des planteurs, supervision des travaux, etc.) ainsi que les démarches administratives pour obtenir le remboursement de l'ensemble des dépenses seront prises en charge par le Centre d'enseignement et de recherche en foresterie de Sainte-Foy (CERFO) et FERTIOR, club-conseil en agroenvironnement. Ces deux organismes travailleront en étroite collaboration avec les entreprises agricoles, le MAPAQ, Transport Québec et les municipalités.

Ce projet est financé par le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, dans le cadre du programme Prime-Vert.

-30-

**Information :**

CERFO a/s Emmanuelle Boulfroy,    ou  
[e.boulfroy@cerfo.qc.ca](mailto:e.boulfroy@cerfo.qc.ca)  
418-659-4225, poste 2506

FERTIOR a/s Marie-Christine Gauvreau  
[marie-christine.gauvreau@fertior.com](mailto:marie-christine.gauvreau@fertior.com)  
418-386-0680